

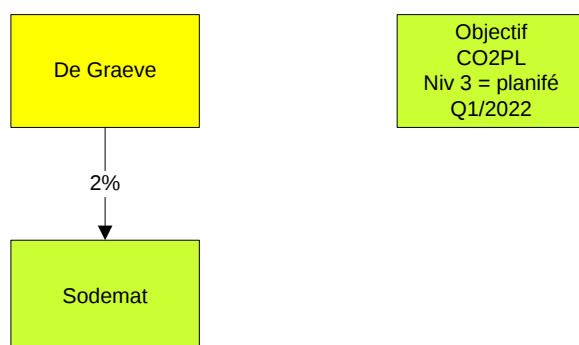
Date	11/03/2022	10/05/2022
Révision	00	01
Remarque	Début	Facteurs de conversion belges + ajouter § 15 & § 16

1. Introduction

De Graeve rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (document 3A1). Sur cette base, un rapport d'étape avec les objectifs associés sera régénéré avec ce document en conséquence.

Les deux documents sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet). Les résultats CO2 seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle / Scope de certificat



Graphique 1 – Limite organisationnelle dans le cadre de la certification. La société Sodemat fait également l'objet d'une certification niveau 3.

3. Activités

Créée en 1965 et établie à Beez depuis 1985, De Graeve est active dans les secteurs du génie civil, des travaux hydrauliques et du bâtiment.

L'entreprise propose des services d'un haut niveau de technicité, que ce soit dans la construction et la rénovation de bâtiments, la construction de ponts, les travaux d'entretien d'écluse, barrages et voies d'eau ou la restauration d'édifices en pierre.

Dans une approche de responsabilité sociétale, l'entreprise développe depuis 2008 une expertise dans la réalisation de bâtiments passifs en ossature bois ou en « massif-passif ».

4. Prestations/consommations d'énergie

Localisation	Source CO2	Quantité	Unité
Bureaux Namur	Electricité	21.831	Kwh
Bureaux Namur	Mazout de chauffage	7.232	litres
Bureaux Namur	Déplacements avec véhicule privé	0,00	km
Voitures	Diesel	34.853	litres
Chantiers	Propane	594	litres
Chantiers	Butane	0	litres
Chantiers	Acétylène	124,00	kg
Chantiers	Diesel	4.470	litres
Chantiers	Electricité	40.877	Kwh

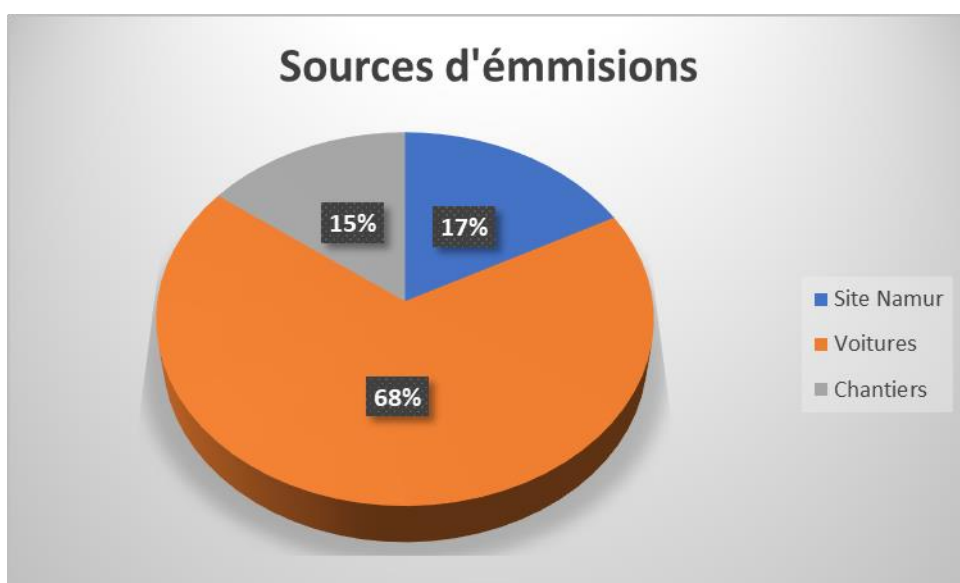
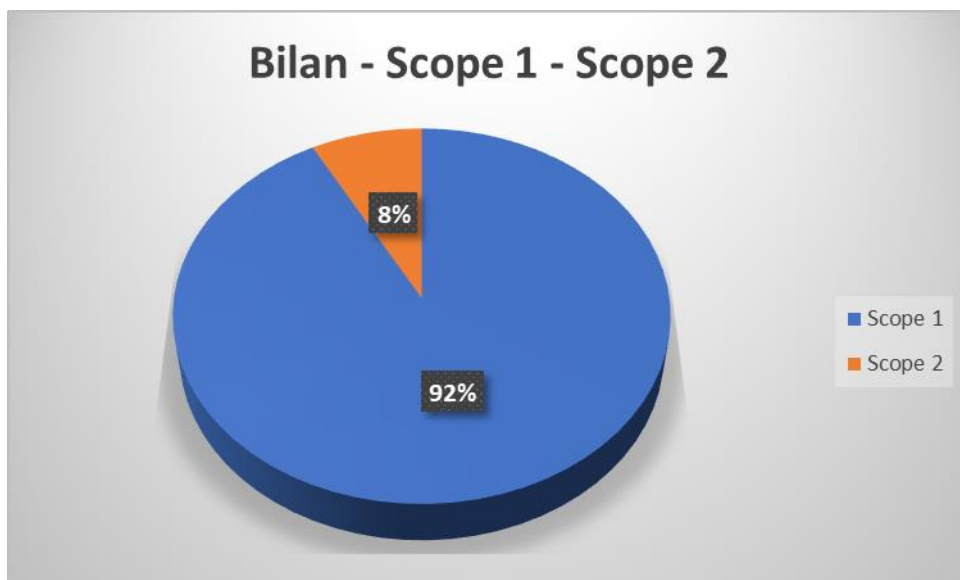
Tableau 1 – « Consommations » d'énergie pour l'année 2021 Semestre 1

5. Émissions en CO2

Localisation	Source CO2	Quantité	Unité	Conversion	Unité conversion	Emission CO2 (t)
Bureaux Namur	Electricité	21.831	Kwh	0,205	tonnes/MWh	4,48
Bureaux Namur	Mazout de chauffage	7.232	litres	3,300	kg/litre	23,87
Bureaux Namur	Déplacements avec véhicule privé	0,00	km	0,213	kg/km	0,00
Voitures	Diesel	34.853	litres	3,190	kg/litre	111,18
Chantiers	Propane	594	litres	1,900	kgCO2/l	1,13
Chantiers	Butane	0	litres	2,100	kgCO2/l	0,00
Chantiers	Acétylène	124,00	kg	3,380	kgCO2/kg	0,42
Chantiers	Diesel	4.470	litres	3,190	kg/litre	14,26
Chantiers	Electricité	40.877	Kwh	0,205	tonnes/MWh	8,38
					TOTALE	163,71

Tableau 2 – Emissions de CO2 relatives aux consommations d'énergie pour l'année 2021 Semestre 1

6. Répartition des émissions de CO2



Graphique 2 – Répartition des productions de CO2 pour l'année 2021 semestre 1 dans le cadre de la certification niveau 3 (scopes 1 et 2 + Business Travel du scope 3)

Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise.

Quelques exemples :

- les émissions liées à un chauffage au gaz dans un bureau ou les chantier ;
- les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules de services détenus par l'entreprise ;
- les fuites de gaz frigorigènes d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 01
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2021 SEM1	Pag. 4 / 8

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à l'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- les achats de marchandises et matières premières ;
- les achats de services (administratifs, numériques, etc) ;
- les déplacements domicile-lieu de travail ;
- l'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par De Graeve (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte, à l'exception des « Business Travel », reprenant les déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés. Actuellement, cette contribution est négligeable et ne représente pas plus de 1% de la production totale de CO2 de l'entreprise.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5)

7. Résultats

L'interprétation du bilan 2021 – 1^e semestre nous montrent que 8% de la production de CO2 provient de la consommation électrique.

Il est dès lors essentiel que le premier point d'action soit axé sur cette production d'énergie avec, tout d'abord, le passage aux énergies renouvelables pour la production de notre électricité en passant par l'achat d'électricité 100% verte d'origine belge (certificat bientôt disponible sur notre site web) et, ensuite, une optimisation/diminution de nos consommations avec le passage au full led de nos éclairages, une optimisation des consommations lorsque les bureaux et bases vie de chantiers ne sont pas occupés (détecteurs, minuteries, ect...) ainsi qu'une optimisation des performances énergétiques de nos bâtiments.

L'optimisation des performances énergétiques de nos bâtiments prend également tout son sens au regard de notre bilan 2020 qui met en évidence la contribution non négligeable du chauffage de nos bureaux (10%).

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 01
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2021 SEM1	Pag. 5 / 8

Enfin, la majeure partie de notre production de CO2 est issue des consommations en diesel, tant sur chantier (9%) que pour nos déplacements (66%). Ceci met en lumière le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher afin de repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différents modes de transports alternatifs quand cela est possible (vélos, vélos électriques, co-voiturage, transports en commun,...) qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation de technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques. S'il est certain que nous ne disposons pas forcément de solution de rechange pour toutes les applications de la construction, nous devons agir au maximum sur les aspects que nous pouvons faire bouger.

8. Politique d'énergie

De Graeve fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en :

- Inventorisant et actualisant en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets ;
- Évaluant systématiquement la consommation d'énergie ;
- Évaluant systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique ;
- Planifiant et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie ;
- Mettant à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations ;
- Évaluant périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable ;
- Communiquant en interne et en externe de sa performance énergétique ;
- Réalisant des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

9. Objectifs énergétiques

Objectif 1

Passage à l'énergie verte pour les chantiers

Réduction absolu	45 t
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2023

Trop tôt pour évaluation d'effet de cet objectif

Objectif 2

Passage à l'énergie verte pour le site de Namur

Réduction absolu	9 t
Réduction relative par rapport à 2020	3%
Année de réalisation	2021
Année d'effet	2022

Trop tôt pour évaluation d'effet de cet objectif

Objectif 3

Passer à une flotte plus durable.

Réduction absolu	40 t
Réduction relative par rapport à 2020	13%
Année de réalisation	2023
Année d'effet	2025

Trop tôt pour évaluation d'effet de cet objectif

Objectif 4

Optimisation du site propre à Beez, remplacement chaudière, remplacement châssis, isolation du bâtiment

Réduction absolu	41t
Réduction relative par rapport à 2020	13%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2024

Trop tôt pour évaluation d'effet de cet objectif

Objectif scope 1 – 81 t = 26 % (=> 2025)

Objectif scope 2 – 54 t = 17% (=> 2023)

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Premier rapport d'étape décrivant l'année de démarrage.

Les progrès seront discutés dans le prochain rapport d'étape, dans lequel les résultats et les progrès du 1er semestre 2021 seront discutés.

11. Système de gestion CO2

CO2 Echelle de Performance niveau 3 en démarrage

Audits internes :	réalisé février 2022
Audits externes :	prévus mars 2022
Auto-évaluation :	réalisé février 2022
Contrôle interne :	réalisé février 2022
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ...)

Les résultats ont été communiqués via la réunion de projet.

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Le magazine Inside est également disponible pour les visiteurs externes du bureau à Namur.

14. Co-opération

- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération de la construction
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2

15. Liste des mesures – énergie plus durable

- Remplacer voitures diesel par voitures électriques
- Passage à l'énergie verte pour site Beez
- Installation des bornes électriques à Beez
- Privilégier l'achat d'équipements électriques dans les achats
- Mettre en avant la Greenbox sur les chantiers

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 01
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2021 SEM1	Pag. 8 / 8

16. Liste des mesures - réduction d'énergie

- Vérification pression des pneus chaque trimestre
- Formation « Ecodriving » pour toute la personnel (¼ h Toolbox)
- Formation « Réduction usage énergie » pour toute la personnel (¼ h Toolbox)
- Audit Energie site Beez (en coopération avec le propriétaire)
- Eclairage LED dans les dépôts (en coopération avec le propriétaire)
- Fermeture automatisée des portes couplées au chauffage/ diminuer les pertes énergétiques
- Mise en place de minuterie sur les éclairages de Beez (en coopération avec le propriétaire)
- Limitation de la vitesse des véhicules pour diminuer leur consommation